

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 JUILLET 2024 A 19H00

Le 3 juillet 2024, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 27 juin 2024 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUÏ, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Marie-France MICOUD, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Philippe ROGER (pouvoir à Philippe DECOMBLE), Maria DE JESUS CARLOS (pouvoir à Alice SEBBAG), Séverine BUSSON (pouvoir à Karla AREL), Brahim OUAREM (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Eléonore MORENO (pouvoir à Brigitte JAUNET), Jacques BOULANGER (pouvoir à Franklin OBIANYOR), Laurence MOLINARI (pouvoir à Mohammed ZAOUÏ), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Nadia CARCASSET), Norman PANTER (pouvoir à Danièle GARCIA), Patricia BARTOLI (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jérémy SIMON (pouvoir à Marc LE MEUR), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Thierry BESSE (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Zagros-Hammi TUM (pouvoir à Quentin CHOLLET).

Absents Excusés : Thomas ZLOWODZKI, Nancy LE FOLL

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 22

représentés : 15

absents : 2

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame Brigitte JAUNET est élue secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2024

Délibération n°24-83

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

N°2024/98	Contrat avec l'association Etudes et Chantiers IDF
N°2024/103	Convention de mise à disposition de locaux avec la MJC
N°2024/86	Contrat de cession avec la société W Spectacle Sarl - Saison culturelle 2024-2025 avec Tiken Jah Fakoly
N°2024/93	Contrat de cession avec la société SAS Asterios - Saison culturelle 2024-2025- Maxime Leforestier
N°2024/97	Contrat de cession avec la Compagnie Atelier de l'Orage -Saison culturelle 2024-2025
N°2024/100	Contrat de cession avec la société en Voiture Monique - Saison culturelle 2024-2025
N°2024/107	Contrat avec le Duo Néféli - Saison culturelle 2024-2025
N°2024/108	Contrat avec Ki M'Aime Me Suive - Saison culturelle 2024/2025
N°2024/92	Signature d'un contrat de vente pour l'acquisition d'un tableau
N°2024/104	Contrat de cession avec la compagnie La Bugne
N°2024/106	Convention de résidence artistique avec Jean-Paul Hébrard
N°2024/117	Convention avec l'association les Amis du MuMo
N°2024-120	Convention de partenariat avec l'association Edgar Stoebel
N°2024/99	Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés - 2024
N°2024/105	Convention de partenariat avec la ville de Morsang-sur-Orge
N°2024/91	Autorisation de transfert de la convention d'occupation du domaine publique pour la parcelle BA 338 sise 1 rue E. Khan à la société Phoenix France
N°2024/94	Séjours été 2024 pour les enfants
N°2024/101	Séjours 2024 pour les seniors -acte modificatif n°1

- N°2024/102 Agrandissement du dojo G. Bailo -acte modificatif n°1
- N°2024/116 Contrat pour l'équipement des écoles élémentaires en vidéoprojecteur interactif laser
- N°2024/118 Acquisition d'un bras grue
- N°2024/119 Location de matériel pour la fête des associations 2024
- N°2024/87 Formation du personnel avec le CNFPT
- N°2024/88 Formation du personnel avec la ligue de l'enseignement
- N°2024/89 Formation du personnel avec le Dava
- N°2024/109 Formation du personnel avec Aroven
- N°2024/110 Formation du personnel avec Magali Breton
- N°2024/111 Formation du personnel avec Intermeta
- N°2024/112 Formation du personnel avec Ciril
- N°2024/113 Formation du personnel avec 360° sécurité
- N°2024/114 Formation du personnel avec la Croix Blanche
- N°2024/115 Formation du personnel avec Compo expert France
- N°2024/95 Régie d'avances du service Pôle Associatif - Modification de l'acte de création
- N°2024/96 Régie de recettes du service Pôle Associatif - Modification de l'acte de création

Pour extrait conforme.


Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

